
NORME INTERNATIONALE 2524

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Esters de l'acide adipique à usage industriel — Mesurage de la coloration après chauffage

Adipate esters for industrial use — Measurement of colour after heat treatment

Première édition — 1974-04-01

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 2524:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4502c9d5-d720-4d72-bc3d-ff662ebd96d/iso-2524-1974)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4502c9d5-d720-4d72-bc3d-ff662ebd96d/iso-2524-1974>

CDU 661.732.9 : 536.661.4

Réf. N° : ISO 2524-1974 (F)

Descripteurs : ester, adipate, essai, colorimétrie.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2524 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en septembre 1971.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants: <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4502c9d5-d720-4d72-bc3d-ff662e000000/iso-2524-1974>

Afrique du Sud, Rép. d'	Hongrie	Royaume-Uni
Allemagne	Inde	Suisse
Autriche	Irlande	Thaïlande
Belgique	Israël	U.R.S.S.
Egypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	U.S.A.
Espagne	Pologne	
France	Roumanie	

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Esters de l'acide adipique à usage industriel — Mesurage de la coloration après chauffage

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de mesurage de la coloration après chauffage, des esters de l'acide adipique à usage industriel.

La méthode est applicable aux esters alcooliques simples et mixtes, qui sont liquides à la température ambiante.

2 RÉFÉRENCE

ISO 2211, *Produits chimiques liquides — Détermination de la coloration en unités Hazen (échelle platine-cobalt)*.

3 PRINCIPE

Mesurage de la coloration de l'échantillon après traitement du produit par la chaleur.

4 APPAREILLAGE

Appareillage spécifié dans l'ISO 2211, et

4.1 Tube, en verre borosilicaté, d'environ 200 mm de longueur, de 38 ± 1 mm de diamètre extérieur, de $1,0 \pm 0,1$ mm d'épaisseur des parois, et muni d'un bouchon en liège, perforé, recouvert d'une feuille d'aluminium, ou d'un bouchon perforé en verre rodé.

4.2 Bain d'huile, réglable thermostatiquement à 180 ± 2 °C et d'une dimension telle que cette température soit maintenue lorsque le tube en verre (4.1) est introduit. Un volume d'huile d'environ 2 000 ml est suffisant pour conduire trois essais en même temps.

5 MODE OPÉRATOIRE

5.1 Introduire 70 ml de l'échantillon pour laboratoire dans le tube en verre (4.1) et le fermer avec son bouchon. Le placer dans le bain d'huile (4.2), réglé à 180 ± 2 °C, en s'assurant que la température du bain demeure dans les limites spécifiées, de manière que la surface de la prise d'essai se trouve 25 mm au-dessous de la surface de l'huile.

5.2 Après 120 ± 2 min, enlever le tube contenant l'échantillon du bain d'huile et le laisser refroidir à l'air, à température ambiante. Mesurer la coloration de l'échantillon qui a subi le chauffage, suivant la méthode spécifiée dans l'ISO 2211, en utilisant des volumes égaux d'échantillon et de solutions témoins colorées Hazen, dans des tubes de Nessler de 50 ml par exemple.

6 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Voir chapitre 8 de l'ISO 2211, mais noter également la coloration de l'échantillon non traité, déterminée suivant la méthode spécifiée dans l'ISO 2211 (voir chapitre 6 de l'ISO 2523).

7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- la référence de la méthode employée;
- les résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- compte-rendu de tous détails particuliers éventuellement relevés au cours de l'essai;
- compte-rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou la Norme Internationale à laquelle il est fait référence, ou toutes opérations facultatives.

ANNEXE

Ce document fait partie d'une série décrivant les méthodes d'essais des esters de l'acide adipique à usage industriel.

La liste des documents déjà préparés est la suivante :

ISO 2523 – *Liste des méthodes d'essais.*

ISO 2524 – *Mesurage de la coloration après chauffage.*

ISO 2525 – *Détermination de l'acidité à la phénolphthaléine – Méthode volumétrique.*

ISO 2526 – *Détermination des cendres – Méthode gravimétrique.*

ISO 2527 – *Dosage des esters – Méthode volumétrique.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 2524:1974

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4502c9d5-d720-4d72-bc3d-ff662ebd96d/iso-2524-1974>